



## **BOYCOTT du COMITE SOCIAL ADMINISTRATIF LOCAL du 11 janvier 2024**

### **SITUATION DES IMPLANTATIONS D'EMPLOIS à la DDFIP 88 pour 2024**

Dans le cadre de l'intersyndicale des Finances Publiques des Vosges, Solidaires Finances Publiques, CGT Finances Publiques, FO DGFIP et CFDT Finances Publiques manifestent leur colère face à ces nouvelles suppressions d'emplois et de services.

Cette année, si on s'arrête au gros titre, on pourrait croire qu'il y a une embellie, concernant les emplois, à la DGFIP. En effet, suite aux transferts d'emplois entre programmes au sein du ministère, l'évolution quantitative nette sera de +148 emplois.

Cependant, c'est dans les détails que se cache le diable.

En effet, suite au transfert global de 348 emplois lié notamment au transfert de la liquidation des taxes d'urbanisme du Ministère de la Transition écologique et de la cohésion des territoires, au transfert de taxes douanières de la Direction Générale des Douanes et Droits Indirects et au titre de la mise en place de centres de gestion financière au sein des directions territoriales et du CBCM du ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires, la DGFIP, en tant que telle, subit une perte de 200 emplois pour 2024.

Or, certaines directions à compétence nationale et la Direction Générale voient leur nombre d'emplois accroître au détriment des directions territoriales comme celles de la DDFIP des Vosges. En résumé, le nombre de suppressions d'emplois pour les directions territoriales est de 155. Ce sont donc elles, pour l'essentiel, qui financent ces destructions d'emplois.

Au plan local, dans les Vosges, même si, suite aux 15 nouvelles créations d'emplois dans le Centre de Contact Amendes (CCA) d'Épinal et aux 5 créations liées aux transferts d'emplois entre programmes, ce sont effectivement 10 emplois nets supprimés dans les services déconcentrés dont les missions ne concernent que la population locale (particuliers et professionnels) et les collectivités vosgiennes.

Par un obscur calcul effectué par la DGFIP et le ministère en termes de gain de productivité, ce sont encore 3 emplois supprimés au sein des Services des Impôts des Particuliers (SIP).

Or, et c'est là où cela devient scandaleux, ces mêmes SIP se voient attribuer d'autres missions notamment un renforcement de l'accueil téléphonique et distanciel et le traitement des demandes d'aides aux particuliers concernant l'inflation sur les prix des énergies.

En réalité, la charge de travail ne diminue absolument pas, elle se renforce mais avec moins d'effectifs. Pour mémoire, les SIP ont déjà perdu 25 % d'emplois depuis 2015.

Les 7 autres emplois concernent d'autres services des finances publiques du département mais au final, ce sont tous les services des finances publiques qui sont sollicités avec toujours moins d'effectifs alors que les charges de travail restent effectives. Les Services de Gestion Comptable, les Services des Impôts des Particuliers, les Services des Impôts des Entreprises, le Service de Publicité Foncière Enregistrement, la Trésorerie Gestion Hospitalière, le Service Départemental des Impôts Foncier (SDIF), les services de Direction, etc., tous contribuent comme ils peuvent au bon fonctionnement du service public tel que les

usagers sont en droit de l'attendre alors qu'ils subissent continuellement les assauts des restructurations, des transferts de missions, des suppressions d'emplois, des délocalisations (fermeture de sites).

Les agents des finances publiques crient, à nouveau, leur épuisement, leur colère, leur déception, leur raz-le-bol, leur désarroi... face au tsunami des réformes mal pensées et mal mises en œuvre, car la seule unique qui prévaut, c'est de réaliser des économies budgétaires !

Mais, la DGFIP et les gouvernements successifs s'en moquent faisant montre d'un mépris sans limite à l'égard des personnels et des usagers.

Pour rappel, concernant les dernières disparitions de services de la DDFIP des Vosges :

- au 1<sup>er</sup> janvier 2023, le SIP de Gérardmer, le SIE de Remiremont
- au 1<sup>er</sup> septembre 2023, la Trésorerie de Le Thillot et la Trésorerie de Bruyères

L'avenir est inquiétant pour tous les agents et toutes les agentes de la DGFIP, car en arrière-plan se dessinent les dernières orientations fixées par le cadre d'objectifs et de moyens (COM) où l'Intelligence Artificielle notamment servira de à justifier de nouvelles restructurations et externalisations de missions.

On voit bien qu'au-delà des discours véhiculés par la DGFIP, le Ministère et le gouvernement, le résultat pour les territoires est toujours d'éloigner les services publics de la population et des collectivités.

Pour nos dirigeants et gouvernants actuels, la devise est « toujours plus loin, toujours plus haut », toujours plus numérique dans la destruction des services publics.

Sur le quinquennat 2023/2027, il est d'ores et déjà acté 3000 suppressions d'emplois au sein de la DGFIP ! À la DGFIP, sitôt le COM 2023-2027 achevé, le cours des suppressions et des restructurations de services reprendra de plus bel !

Les représentants du personnel, membres de l'intersyndicale des Finances Publiques des Vosges